

Questionnaire d'audit

Certification des entreprises

Annexe 8



OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire.

Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
1. ENGAGEMENT DES DIRECTIONS DES ENTREPRISES			
1.1 POLITIQUE SHE			
a) L'entreprise a-t-elle une politique et des règles écrites et mises à jour régulièrement ?		0 → 20	0 → 20
b) Cette politique est-elle datée et signée par le chef d'entreprise ?.....		0/10	0/10
c) Est-elle connue, affichée, diffusée au sein de l'entreprise ?.....		0 → 20	0 → 20
d) Cette politique est-elle rappelée, expliquée et commentée lors des séances de formation ?.....		0 → 10	0 → 10
e) La déclaration couvre-t-elle :			
- la volonté de ne pas avoir d'accident, de préserver l'environnement et la santé du personnel ?		0 → 20	0 → 30
- le souci de la prévention ?.....		0/10	0/20
- l'engagement de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour appliquer la politique ?.....		0/10	0/20
- le souci que tout le personnel de l'entreprise connaisse et respecte les règles et procédures ?		0/10	0/10
- la nécessité de procéder à l'analyse des risques et d'avoir un système de gestion des situations dangereuses, des accidents, de la santé et la préservation de l'environnement ?.....		0 → 10	0 → 20
- le souci de la formation du personnel ?.....		0/10	0/10
- la volonté de lutter contre l'alcoolisme et les drogues ?.....		0/10	0/10
TOTAL		140	180
1.2 LES OBJECTIFS/LES MOYENS			
a) L'entreprise a-t-elle des objectifs annuels de SHE ?		0 → 10	0 → 40
b) L'entreprise a-t-elle un plan d'action pour atteindre les objectifs définis ?		0/20	0/40
c) Les résultats sont-ils contrôlés au minimum tous les 6 mois pour vérifier que les objectifs sont atteints ?		0/10	0/20
d) Les objectifs et le plan d'action sont-ils connus du personnel ?		0 → 10	0 → 10
e) La tenue des objectifs et la contribution à l'amélioration de la SHE sont-ils pris en compte dans l'évaluation des performances du personnel :			
- d'encadrement ?		0 → 20	0 → 20
- d'exécution ?		0 → 10	0 → 10
f) La direction de l'entreprise fournit-elle les instructions formelles au personnel sur l'obligation des travailleurs à respecter les règles de SHE ?		0 → 10	0 → 10
g) Un budget prévention existe-t-il ?		0/10	0/10
h) Ce budget est-il pris en compte dans les budgets annuels de fonctionnement et les plans d'investissement et de formation ?.....		0 → 10	0 → 10
i) Ces budgets couvrent-ils la fourniture du matériel, de l'outillage et des équipements individuels et collectifs nécessaires pour travailler en sécurité et pour préserver la santé du personnel ?.....		0 → 10	0 → 10
TOTAL		120	180

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
1.3 ORGANISATION			
a) L'entreprise dispose-t-elle des fonctions, avec leur description, pour les postes suivants :			
- correspondant SHE ?.....		0 → 20	0 → 20
- formateur SHE ?.....		0 → 15	0 → 15
- responsable suivi du matériel et des protections collectives et individuelles ?		0 → 15	0 → 15
b) Les responsabilités des membres de l'encadrement en matière de SHE sont-elles clairement indiquées ?		0/10	0/10
c) L'entreprise a-t-elle mise en place une commission indépendante regroupant direction/salariés de l'entreprise (CHSCT ou autres).....		0 → 10	0 → 10
d) Existe-t-il un code / manuel SHE à usage interne, accessible et connu de tous ?		0 → 20	0 → 20
e) La direction de l'entreprise a-t-elle publié des standards et des règles concernant :			
- l'ordre et la propreté des chantiers ?.....		0/10	0/10
- la lutte contre l'alcoolisme et les drogues ?		0/10	0/10
- la gestion des déchets ?		0/10	0/10
- la gestion des fiches toxicologiques des produits utilisés ?.....		0/10	0/10
f) La direction de l'entreprise a-t-elle mis en place des procédures pour les mises à jour :			
- du code / Manuel SHE interne à l'entreprise ?		0 → 10	0 → 10
- des standards et des règles de sécurité définis en (e).....		0 → 10	0 → 10
TOTAL		150	150
1.4 FORMATION/HABILITATION DU PERSONNEL			
a) L'entreprise a-t-elle une politique de formation du personnel intégrant :			
- les nouveaux employés		0/20	0/20
- le personnel intérimaire.....		0/20	0/20
b) Cette politique de formation se traduit-elle par la mise en place d'un plan de formation individuelle ?		0 → 20	0 → 20
c) Un budget formation (métier et SHE) est-il clairement :			
- identifié ?.....		0 → 5	0 → 5
- respecté ?		0 → 5	0 → 5
- revu annuellement ?.....		0 → 5	0 → 5
d) La direction de l'entreprise adhère-t-elle à un système d'habilitation du personnel ?		0 → 10	0 → 10
e) Cette habilitation du personnel est-elle réalisée par :			
- un organisme agréé ou par l'entreprise elle-même ?.....		0 → 5	0 → 5
- le système est-il formalisé ?		0 → 10	0 → 10

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
f) Quel est le % du personnel formé SHE ?			
1) Niveau 1			
> 50 % du personnel d'exécution ?		0/10	0/10
2) Niveau 2			
> 50 % du personnel d'encadrement ?		0/10	0/10
> 80 % des preneurs de permis ou habilitation équivalente ?		0/10	0/10
> 20 % du personnel d'exécution ?		0/5	0/5
g) La direction de l'entreprise gère-t-elle une liste du personnel habilité en fonction des tâches spécifiques ou d'un environnement particulier ?		0 → 10	0 → 10
Cette liste est-elle tenue à jour ?		0 → 5	0 → 5
TOTAL		150	150
1.5 ANIMATION/COMMUNICATION			
a) Existe-t-il une personne chargée de la promotion de la SHE dans l'entreprise ?		0 → 10	0 → 10
b) Existe-t-il un système d'information sur la SHE touchant tout le personnel :			
- affiches/panneaux publicitaires ?		0/5	0/5
- journal d'entreprise ?		0/5	0/5
- programme vidéo ?		0/5	0/5
- autres ?		0/5	0/5
c) Le chef d'entreprise ou le cadre dirigeant participe-t-il personnellement à :			
- des réunions SHE sur le chantier ?		0 → 10	0 → 20
- des audits/visites de SHE ?		0 → 10	0 → 20
- des causeries SHE avec le personnel ?		0 → 10	0 → 20
- des enquêtes d'accidents/situations dangereuses/incidents ?		0 → 10	0 → 20
d) L'entreprise a-t-elle au niveau de la direction un comité SHE qui se réunit régulièrement ?		0 → 20	0 → 20
TOTAL		90	130
2. COMPETENCE ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE			
2.1 QUALIFICATION PROFESSIONNELLE/FORMATION			
a) Pour chaque poste d'encadrement, existe-t-il une description de fonction et des responsabilités, intégrant le rôle dans la gestion de la SHE ?		0 → 10	0 → 10
b) L'entreprise dispose-t-elle d'une liste des postes requérant une compétence professionnelle spécifique certifiée (travaux en hauteur, conduite grue / engins, soudages, etc..)		0 → 30	0 → 30

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
c) Est-ce que pour chacun de ces postes, cette liste identifie :			
- la compétence technique certifiée requise ?		0/5	0/5
- la formation requise ?		0/5	0/5
- l'aptitude médicale ?		0/5	0/5
- l'expérience requise ?		0/5	0/5
- le nom des personnes qualifiées pour les tenir ?		0/5	0/5
d) Cette liste est-elle mise à jour régulièrement (< 1 an) ?		0/5	0/5
e) Les tests et contrôles de qualification sont-ils faits périodiquement ?		0 → 20	0 → 20
L'entreprise, dans son système d'évaluation du personnel, prend-elle en compte le comportement SHE ;			
- individuel ?		0 → 5	0 → 5
- vis à vis du respect des règles internes de SHE ?		0 → 5	0 → 5
- au sein de l'entreprise utilisatrice ?		0 → 5	0 → 5
f) Les connaissances minimales requises pour tout poste à pourvoir sont-elles :			
- identifiées et définies formellement ?		0/10	0/10
- vérifiées ?		0/5	0/5
g) L'entreprise a-t-elle une politique de formation (au métier et la SHE) écrite et diffusée au personnel ?		0 → 10	0 → 10
h) L'entreprise a-t-elle un plan de formation individualisé identifiant les actions à mener (formation continue, recyclage, et leurs priorités) ?		0 → 20	0 → 20
i) Un responsable de la formation est-il nommé au sein de l'entreprise pour assurer l'avancement et le suivi des programmes de formation du personnel ?		0/10	0/10
j) La réalisation de la formation dispensée au personnel est-elle effectuée en fonction des besoins de l'entreprise :			
- pour le personnel d'encadrement		0 → 10	0 → 10
- pour le personnel d'exécution		0 → 10	0 → 10
- pour les nouveaux embauchés (ancienneté < 1 an)		0 → 10	0 → 10
k) Pour tout chantier se déroulant chez l'entreprise utilisatrice, l'entreprise extérieure nomme-t-elle un responsable ou un leader homologué et qualifié (preneur de permis / encadrement désigné, etc..) ?		0/10	0/10
Ce responsable ou ce leader connaît-il son rôle ?		0 → 20	0 → 20
l) Ce responsable ou ce leader reste-t-il sur le chantier et encadre-t-il son personnel durant toute l'exécution des travaux ?		0 → 20	0 → 20
m) Les responsables ou leaders de chantier sont-ils en mesure de fournir à l'entreprise utilisatrice l'effectif détaillé présent sur le chantier ?		0 → 10	0 → 10

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
n) L'entreprise établit-elle et met-elle à jour annuellement au minimum un organigramme indiquant :			
- l'organisation générale fonctionnelle de l'entreprise ?		0/5	0/5
- le type et la nature des fonctions ?		0/5	0/5
- les noms rattachés aux fonctions ?		0/5	0/5
- le nom du responsable de la formation ?		0/5	0/5
TOTAL		270	270
2.2 ENCADREMENT DES NOUVEAUX EMBAUCHES			
(incluant Contrat à Durée Déterminée, Contrat à Durée de Chantier)			
a) L'entreprise a-t-elle un système d'évaluation des candidats avant l'embauche tenant compte du comportement SHE ?		0 → 10	0 → 10
Les critères d'évaluation sont-ils définis ?		0 → 10	0 → 10
b) L'entreprise a-t-elle un système d'évaluation et d'appréciation (métier + SHE) de ses nouveaux embauchés ?		0 → 10	0 → 10
Les critères d'évaluation et d'appréciation sont-ils définis ?		0 → 10	0 → 10
c) L'entreprise a-t-elle mis en place un système de parrainage / compagnonnage des nouveaux embauchés pour faciliter leur adaptation et leur insertion dans l'entreprise ?		0 → 20	0 → 20
d) L'entreprise pratique-t-elle une forme de compagnonnage pour perfectionner par la pratique et avec la collaboration du personnel expérimenté, la formation au métier et à la SHE, de ses nouveaux embauchés ?		0 → 20	0 → 20
e) L'entreprise dispose-t-elle de critères précis et formalisés pour l'embauche et/ou la sélection du personnel d'encadrement ?		0 → 20	0 → 20
f) L'entreprise s'assure-t-elle de mettre à disposition des entreprises utilisatrices, une équipe regroupant un maximum de personnel confirmé ?		0 → 20	0 → 20
g) Les responsables ou leaders de chantier sont-ils en mesure de fournir à l'entreprise utilisatrice l'expérience/habilitation de chaque membre de l'équipe ?		0 → 10	0 → 10
h) L'entreprise dispense-t-elle à ses nouveaux embauchés une formation spécifique à la SHE et aux métiers ?		0 → 20	0 → 20
Cette formation est-elle réalisée par :			
- un organisme agréé ?		0 → 5	0 → 5
- un responsable désigné par l'entreprise ?		0 → 5	0 → 5
i) L'entreprise assure-t-elle sur ses chantiers le compagnonnage des nouveaux embauchés par du personnel organique ?		0 → 10	0 → 10
j) Les nouveaux embauchés de l'entreprise disposent-ils immédiatement du même matériel / équipement individuel que le personnel organique ?		0 → 20	0 → 20
k) En fin de contrat, une évaluation de la performance réalisée par chaque CDD ou CDC est-elle :			
- effectuée formellement ?		0 → 5	0 → 5
- archivée ?		0 → 5	0 → 5
Cette évaluation prend-elle en compte la performance SHE ?		0 → 5	0 → 5
TOTAL		205	205

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
2.3 ENCADREMENT DES INTÉRIMAIRES			
a) L'entreprise a-t-elle un système d'évaluation des intérimaires avant l'embauche tenant compte du comportement SHE ?.....		0 → 10	0 → 10
Les critères d'évaluation sont-ils définis ?.....		0 → 10	0 → 10
b) L'entreprise a-t-elle un système d'évaluation et d'appréciation (métier + SHE) de son personnel intérimaire ?		0 → 10	0 → 10
Les critères d'évaluation et d'appréciation sont-ils définis ?		0 → 10	0 → 10
c) L'entreprise a-t-elle mis en place un système de parrainage / compagnonnage des intérimaires pour faciliter leur adaptation et leur insertion dans l'entreprise ?.....		0 → 20	0 → 20
d) L'entreprise pratique-t-elle une forme de compagnonnage pour perfectionner par la pratique et avec la collaboration du personnel expérimenté, la formation au métier et à la SHE, de ses intérimaires ?.....		0 → 20	0 → 20
e) L'entreprise dispose-t-elle de critères précis et formalisés pour la sélection du personnel d'encadrement intérimaire ?		0 → 20	0 → 20
f) L'entreprise respecte-t-elle le taux maximum d'intérimaires dans ses équipes fixé avec l'entreprise utilisatrice ?.....		0 → 20	0 → 20
g) Les responsables ou leaders de chantier sont-ils en mesure de fournir à l'entreprise utilisatrice le nombre d'intérimaires présents sur le chantier et le % par rapport à l'effectif global ?.....		0 → 10	0 → 10
h) L'entreprise dispense-t-elle à son personnel intérimaire une formation spécifique à la SHE et aux métiers ?		0 → 20	0 → 20
Cette formation est-elle réalisée par :			
- un organisme agréé ?.....		0 → 5	0 → 5
- un responsable désigné par l'entreprise ?.....		0 → 5	0 → 5
i) L'entreprise assure-t-elle sur ses chantiers le compagnonnage du personnel intérimaire par du personnel organique ?		0 → 10	0 → 10
j) Les intérimaires de l'entreprise disposent-ils immédiatement du même matériel / équipement individuel que le personnel organique ?		0 → 20	0 → 20
k) En fin de contrat, une évaluation de la performance réalisée par chaque intérimaire est-elle :			
- effectuée formellement ?.....		0 → 5	0 → 5
- archivée ?		0 → 5	0 → 5
Cette évaluation prend-elle en compte la performance SHE ?.....		0 → 5	0 → 5
TOTAL		205	205

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire.

Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
3. PREPARATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL			
3.1 PLANIFICATION / DELAIS			
a) L'entreprise élabore-t-elle un planning des travaux dans le cadre du délai de son intervention, négocié avec l'entreprise utilisatrice ?.....		0 → 20	0 → 20
Ce planning traduit-il la préparation des travaux et la réflexion sur les méthodes d'intervention par les indications qu'il comporte :			
- détails des enchaînements logiques des tâches et de leurs interfaces éventuelles avec d'autres travaux ou d'autres chantiers ?		0 → 10	0 → 10
- nombre d'heures travaillées estimé et ressources en personnel d'exécution nécessaires		0 → 10	0 → 10
- planning d'occupation du personnel d'encadrement ?.....		0 → 10	0 → 10
- Identification des tâches et du chemin critiques ?.....		0 → 10	0 → 10
- la détermination des tâches ou des interfaces présentant des « risques » particuliers du point de vue SHE ?		0 → 10	0 → 10
b) L'entreprise a-t-elle un responsable planning/méthodes ?.....		0/10	0/10
Ce responsable effectue-t-il personnellement et contrôle-t-il l'élaboration des plannings de travaux ?		0/10	0/10
c) Les plannings de travaux sont-ils élaborés en collaboration avec le chef de chantier ou le responsable de l'exécution ?.....		0 → 10	0 → 10
d) Les superviseurs de chantier et les chefs d'équipe disposent-ils de ces plannings une fois établis ?		0 → 10	0 → 10
e) Existe-t-il une structure de contrôle et de suivi de ces plannings ?.....		0 → 10	0 → 10
f) Les plannings intègrent-ils l'éventualité d'imprévus ou des travaux supplémentaires ?.....		0 → 10	0 → 10
TOTAL		130	130
3.2 ORGANISATION/COMMUNICATION/INTENDANCE			
a) L'entreprise fournit-elle pour chaque chantier/intervention un plan d'intervention permettant de savoir qui fait quoi sur le chantier :			
- connaissance des tâches et responsabilités de chaque intervenant de l'entreprise ?.....		0 → 10	0 → 10
- charte nominative, hiérarchique et fonctionnelle ?.....		0 → 5	0 → 5
- Indication du nom des responsables preneurs de permis/leaders de groupe et responsables de l'encadrement ?.....		0 → 10	0 → 10
- Différenciation du personnel intérimaire et/ou du personnel sous-traitant.....		0 → 5	0 → 5
- Nom des remplaçants en cas de repli des postes clés ?		0 → 5	0 → 5
- Coordonnées téléphoniques/fax des principaux responsables du chantier ?		0 → 5	0 → 5
- Liste périodiquement à jour du personnel présent sur le chantier ?		0 → 10	0 → 10
- Les fiches toxicologiques des produits utilisés ?.....		0 → 10	0 → 10

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire.

Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
b) L'entreprise pour chaque chantier fournit-elle le ratio : NOMBRE DE CDD + CDC + ETT _____			
Nombre total d'exécutant.....		0/10	0/10
C.D.D. = Contrat à Durée Déterminée C.D.C. = Contrat à Durée de Chantier E.T.T. = Entreprise de Travaux Temporaires			
c) Le ou les responsables du chantier disposent-ils des plans, procédures, gammes, fiches de données de sécurité ou notices d'information produit, etc.. suffisamment de temps avant le début des travaux pour pouvoir les exploiter de façon efficace ?		0 → 10	0 → 10
d) L'entreprise dispose-t-elle d'une structure de communication et de contrôle interne permettant de s'assurer :			
- que les exécutants sont informés de la nature des travaux à exécuter et de leurs risques éventuels ?		0 → 20	0 → 20
- que les exécutants et l'encadrement ont connaissance des méthodes de travail spécifiques à l'intervention ou au chantier ?		0 → 20	0 → 20
- que l'encadrement du chantier a bien reçu et compris les informations contenues dans les spécifications et le cahier des charges fournis par l'entreprise utilisatrice dans le cadre de l'intervention et/ou du chantier concerné ?		0 → 20	0 → 20
- que l'encadrement a communiqué et expliqué les informations ci-dessus au personnel d'exécution et que les conditions SHE sont bien remplies ?		0 → 20	0 → 20
- que les règles de l'entreprise utilisatrice en matière de SHE (code de sécurité/cahier des charges générales, plan de prévention) applicables au chantier ont bien été prises en compte et respectées ?		0 → 20	0 → 20
e) Avant l'ouverture du chantier, le plan de prévention établi conjointement avec l'entreprise utilisatrice est-il :			
- revu et discuté avec le responsable du chantier et/ou de l'intervention ?		0/20	0/20
- expliqué aux intervenants ?		0/20	0/20
f) Les mesures préventives de sécurité, d'hygiène et de gestion des déchets spécifiques aux chantiers :			
- ont-elles été établies et formalisées ?		0 → 20	0 → 20
- leur application est-elle suivie et contrôlée par les responsables et chefs de chantier ?		0 → 20	0 → 20
g) L'encadrement de chantier démontre-t-il son engagement SHE en montrant l'exemple et en respectant ces mesures sans défaillance ?		0 → 20	0 → 20
h) Le superviseur ou chef de chantier est-il le responsable désigné pour être le contact privilégié et prioritaire avec l'entreprise utilisatrice ?		0/10	0/10
i) Le transport du personnel et du matériel est-il assuré correctement et en respectant la législation et le règlement intérieur de l'entreprise utilisatrice ?		0 → 10	0 → 10

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
j) Des consignes écrites existent-elles et sont-elles rappelées pour assurer le respect de ce règlement intérieur ?.....		0 → 10	0 → 10
k) Existe-t-il une procédure ou un contrôle permettant de s'assurer que le matériel et outillage appropriés au bon déroulement du chantier ont été fournis au personnel ?.....		0 → 20	0 → 20
l) Le matériel et outillage utilisés font-ils l'objet d'un entretien périodique systématique et documenté ?		0/10	0/10
m) Les équipements soumis à des contrôles officiels sont-ils répertoriés ?.....		0/10	0/10
n) Un responsable clairement nommé s'assure-t-il du respect des contrôles périodiques et vérifie-t-il la réalisation des réparations recommandées ?		0/10	0/10
o) Le chef de chantier ou un autre responsable du chantier s'assure-t-il que : - le personnel intervenant dispose de tous les équipements de protection individuelle nécessaires à l'intervention ?		0 → 20	0 → 20
		0 → 10	0 → 10
p) La direction de l'entreprise et l'encadrement de chantier prennent-ils les mesures nécessaires pour mettre à disposition de leur personnel des locaux et/ou installations conformes aux prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité (décret du 20/02/92) ?.....		0 → 10	0 → 10
q) La direction de l'entreprise et l'encadrement de chantier font-ils appliquer et respecter les règles découlant de la politique anti-alcool et anti-drogue ?.....		0/10	0/10
TOTAL		410	410
3.3 METHODES / DOCUMENTATION			
a) L'entreprise utilise-t-elle des fiches gammes types pour les travaux/interventions classiques et/ou répétitifs ?		0 → 10	0 → 10
b) Pour les interventions spécifiques ou des travaux particuliers l'entreprise a-t-elle une structure « Méthode » ou « préparation du travail » capable de faire une étude préalable ?.....		0 → 10	0 → 10
Cette étude préalable se traduit-elle par une analyse détaillée et approfondie de l'intervention permettant d'éviter l'improvisation et intégrant :			
- la prise en compte des exigences de l'entreprise utilisatrice décrites dans son cahier des charges et/ou sa spécification ?		0 → 20	0 → 20
- l'analyse des risques du point de vue SHE ?		0 → 20	0 → 20
- la définition précise des tâches à réaliser et leur ordre/séquence de réalisation dont la connaissance sera utile à l'élaboration des plannings de travaux ?L'entreprise dispose-t-elle de critères précis et formalisés pour l'embauche et/ou la sélection du personnel d'encadrement ?.....		0 → 20	0 → 20
- la réflexion sur le choix des équipements ou outils adaptés aux travaux à réaliser, et les habilitations éventuelles du personnel chargé de les utiliser ?.....		0 → 20	0 → 20

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
- la réflexion sur la gestion des déchets ?		0 → 20	0 → 20
- l'approvisionnement des matières, matériaux, matériels, équipements nécessaires au chantier et des délais de livraison compatibles avec les dates de réalisation ?		0 → 10	0 → 10
c) Pour les travaux classiques, répétitifs et/ou les interventions particulières, spécifiques, l'entreprise dispose-t-elle d'une structure « méthode/préparation permettant de gérer et suivre » :			
- les prises de contact nécessaires au moment de l'appel d'offre de l'entreprise utilisatrice ?		0 → 10	0 → 10
- le développement des études et de la préparation du travail ?		0 → 10	0 → 10
- l'élaboration des plans et/ou notes de calcul et leur approbation / vérification ?		0 → 10	0 → 10
- les visites de chantier avant réalisation des travaux et au cours de la préparation des travaux (relevés de cotes, études de faisabilité...) ?		0 → 20	0 → 20
- Les réunions lancées pendant les travaux et en fin de ceux-ci pour effectuer le bilan global de l'intervention ?		0 → 10	0 → 10
d) L'entreprise a-t-elle une structure « documentation » avec un responsable désigné chargé de :			
- procurer au chantier tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des travaux ?		0 → 10	0 → 10
- garder une trace écrite des méthodes/gammes de travail utilisées ?		0 → 10	0 → 10
- stocker et archiver les données, les historiques, les rapports techniques, les analyses d'intervention, etc.. qui pourront servir à la préparation des interventions futures ?		0 → 10	0 → 10
- gérer et tenir à jour la documentation technique, les fiches toxicologiques, les standards et instructions particulières en matière de sécurité (procédures d'intervention, outillage, engins, équipements particuliers de protection collective et/ou individuelle...) ?		0 → 10	0 → 10
TOTAL		230	230
3.4 GESTION ADMINISTRATIVE DES INTERVENTIONS			
a) L'entreprise a-t-elle un système de gestion permettant :			
- de disposer des listes actualisées du personnel ayant reçu la formation accueil des entreprises utilisatrices ?		0/10	0/10
- de disposer des listes actualisées du personnel habilité en fonction des tâches spécifiques ou environnement particulier ?		0/10	0/10
- de vérifier que le personnel habilité « preneur de permis/encadrement désigné » nécessaire aux interventions est disponible et suffisant :			
* en temps voulu ?		0 → 5	0 → 5
* en nombre voulu ?		0 → 5	0 → 5
b) L'entreprise a-t-elle un système et un responsable chargé d'effectuer la planification et le calendrier de présence :			
- de l'encadrement (superviseurs, chefs de chantier, chefs d'équipe ?		0/5	0/5

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire.

Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
- du personnel habilité en fonction des tâches spécifiques ou d'un environnement particulier (preneurs de permis, habilitation électrique, etc...) ?.....		0/5	0/5
c) L'entreprise se donne-t-elle les moyens, pour le plan de prévention :			
- de l'élaborer avec les responsables compétents ?		0 → 10	0 → 10
- de la communiquer aux responsables du chantier et au personnel et d'en contrôler l'application ?		0 → 10	0 → 10
- de s'assurer de la continuité des informations en cas de changement de personnel ou de durée importante du chantier ?		0 → 10	0 → 10
TOTAL		70	70
4. MESURE DES RESULTATS, ANALYSE DES ECARTS, ET ACTIONS CORRECTIVES			
4.1 INVENTAIRE DES RISQUES			
a) L'entreprise dispose-t-elle de fiches de danger ?.....		0 → 10	0 → 10
b) L'entreprise procède-t-elle à des analyses de risques SHE durant la préparation de ses interventions ?		0 → 20	0 → 20
c) Le personnel concerné est-il informé du contenu de ces analyses et des consignes/procédures qui en découlent ?		0 → 20	0 → 20
d) Ces consignes et procédures sont-elles appliquées ?		0 → 20	0 → 20
e) Sont-elles mises à jour, et par qui, en fonction de l'évolution technique ou/et des méthodes de travail ?.....		0 → 10	0 → 10
f) Cette analyse de risques et les règles qui en découlent sont-elles intégrées :			
- dans l'élaboration du planning des travaux ?.....		0 → 20	0 → 20
- dans la liste en place de l'organisation du chantier pour la réalisation des travaux ?.....		0 → 20	0 → 20
TOTAL		120	120
4.2 CAUSERIE SHE			
a) Des causeries SHE sont-elles organisées au sein de l'entreprise, à tous les échelons ?		0 → 20	0 → 20
b) Une fréquence est-elle définie et un calendrier établi ?.....		0 → 5	0 → 5
c) Des thèmes sont-ils fixés ?.....		0 → 10	0 → 10
- ces thèmes couvrent-ils l'explication des 5 axes constituant le système de prévention des accidents et le plan SHE ?.....		0 → 10	0 → 10
d) Des personnes sont-elles formées pour animer ces causeries ?		0 → 5	0 → 5
e) Des rapports sont-ils prévus à l'issue de ces séances ?			
- ces rapports sont-ils suivis par un plan d'action ;			
* responsable nommé pour réaliser les actions ?		0 → 10	0 → 10
* délai et échéance fixés pour la réalisation ?		0 → 10	0 → 10
* efficacité des actions contrôlées et évaluées ?		0 → 10	0 → 10
- ces rapports sont-ils analysés annuellement et archivés ?		0 → 5	0 → 5
- sont-ils pris en compte dans l'élaboration du plan SHE ?.....		0 → 10	0 → 10
TOTAL		95	95

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
4.3 VISITE SHE ET INSPECTION PLANIFIÉES			
a) Existe-t-il une procédure ou un système de contrôle pour vérifier que le personnel a bien compris et applique les règles de SHE ?		0 → 20	0 → 20
b) Ce système de contrôle comprend-il des visites SHE sur le chantier ?		0 → 20	0 → 20
c) Ces visites sont-elles conduites par les fonctions suivants :			
- un représentant de la direction de l'entreprise ?		0/10	0/10
- un représentant de l'encadrement ?		0/5	0/5
- le chef de chantier et superviseur de travaux ?		0/5	0/5
- un représentant SHE ?		0/10	0/10
- une équipe regroupant des représentants des 4 composantes ci-dessus ?		0/5	0/5
d) Les éléments suivants sont-ils contrôlés :			
- Le poste de travail ?		0/5	0/5
- Les outils ?		0/5	0/5
- Les produits utilisés ?		0/5	0/5
- Les moyens de protection et d'hygiène mis à disposition ?		0/5	0/5
- L'évacuation des déchets ?		0/5	0/5
- respect du port des protections individuelles ?		0/10	0/10
- procédures ?		0/5	0/5
- méthodes de travail ?		0/5	0/5
- respect des consignes des permis de travaux ?		0/5	0/5
e) Existe-t-il un formulaire disponible et accessible à tous pour documenter les résultats de ces visites ?		0 → 10	0 → 10
f) Les visites des chantiers et/ou ateliers sont-elles programmées selon un échéancier et un planning formalisé établi par la direction de l'entreprise ?		0/10	0/10
- ce planning et cet échéancier sont-ils suivis et respectés ?		0/10	0/10
g) Les résultats des visites et des inspections font-ils l'objet d'un compte-rendu ?		0 → 10	0 → 10
h) Existe-t-il une procédure de suivi des remarques, recommandations et actions indiquées dans les rapports ?		0/10	0/10
i) La direction, le coordonnateur SHE et le personnel de l'entreprise ont-ils connaissance :			
- des comptes-rendus des visites et contrôles ?		0/10	0/10
- du suivi et de l'évaluation des actions réalisées suite à ces visites ?		0/10	0/10
j) Existe-t-il un registre avec les contrôles faits sur le matériel utilisé sur les chantiers ?		0/10	0/10
K) Le matériel défectueux est-il immédiatement éliminé du chantier et remplacé par du matériel conforme ?		0/20	0/20
TOTAL		225	225

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
4.4 RAPPORT D'INCIDENT, D'ACCIDENT ET DE SITUATION DANGEREUSE			
a) L'entreprise a-t-elle une procédure d'analyse :			
- des accidents ?		0 → 20	0 → 20
- des incidents ?		0 → 10	0 → 10
- des situations dangereuses ?		0 → 10	0 → 10
b) Le personnel connaît-il cette procédure ?		0 → 20	0 → 20
- a-t-il été formé pour l'utiliser ?		0 → 10	0 → 10
- l'utilise-t-il ?		0 → 10	0 → 10
c) Existe-t-il un formulaire disponible pour établir les rapports d'accidents/ d'incidents et situations dangereuses ?		0/10	0/10
d) Ces rapports sont-ils diffusés aux personnes concernées ?		0/10	0/10
e) Y a-t-il un suivi de l'avancement des actions identifiées dans ces rapports ?		0/10	0/10
f) Y a-t-il un système de relance et de suivi de ces actions ?		0/10	0/10
g) Quel est le ratio du nombre d'actions réalisées dans les délais prévus par rapport à l'ensemble des actions demandées (% X 50)?		0 → 50	0 → 50
TOTAL		170	170
4.5 STATISTIQUES			
a) Des statistiques sont-elles effectuées ?		0 → 10	0 → 10
b) Sont-elles commentées, affichées, diffusées au sein de l'entreprise ?		0 → 20	0 → 20
c) Ces statistiques sont-elles systématiquement communiquées à l'entreprise utilisatrice ?		0/10	0/10
d) Les statistiques couvrent-elles :			
- les accidents ?		0/10	0/10
- les incidents ?		0/5	0/5
- les situations dangereuses ?		0/5	0/5
e) Les notions d'accidents sérieux/sérieux-potentiels sont-elles utilisées dans ces statistiques ?		0 → 10	0 → 20
f) Comparez-vous vos résultats à la performance passée et aux objectifs annuels fixés ?		0 → 5	0 → 10
g) Comparez-vous vos résultats à ceux de la profession ?		0 → 5	0 → 5
h) Quelles sont les actions décidées suite à ces comparaisons ?		0 → 20	0 → 40
i) Les accidents/incidents et situations dangereuses concernant le personnel intérimaire sont-ils pris en compte dans les statistiques ?		0 → 10	0 → 20
TOTAL		110	155
5. SUIVI ET ENGAGEMENTS PERMANENTS			
a) La direction de l'entreprise effectue-t-elle des audits internes de son système de prévention suivant un plan établi et écrit ?		0 → 20	0 → 45
b) La direction de l'entreprise effectue-t-elle des revues de direction intégrant les indicateurs SHE, les résultats d'audits système, les pistes d'amélioration, l'analyse des écarts constatés... ?		0 → 30	0 → 60

OBTENU = nombre de points attribués par l'auditeur lors de l'audit

INITIAL = audit de certification

RENOUV. = audit de renouvellement suite à certification

La notation est soit progressive entre le mini et le maxi de chaque question : ex. (0 → 20), soit binaire. Dans ce dernier cas, la note est soit 0, soit le nombre indiqué : ex. (0 ou 20).

La notation de l'audit de renouvellement renforce l'idée de progression permanente.

	OBTENU	INITIAL	RENOUV.
c) Les standards et règles applicables dans l'entreprise prennent-ils en compte la politique de réduction alcool et drogues ?.....		0 → 20	0 → 40
d) Les audits effectués portent-ils sur l'ensemble du système de prévention		0 → 30	0 → 60
e) Les indicateurs sélectionnés permettent-ils d'avoir un suivi de l'ensemble de la démarche ?.....		0 → 30	0 → 60
f) L'équipe effectuant ces audits internes comprend-elle également :			
- des membres de l'encadrement ?.....		0 → 10	0 → 20
- des exécutants ?.....		0 → 10	0 → 20
- des représentants du CHSCT et/ou du comité SHE ?.....		0 → 10	0 → 20
g) La périodicité de la boucle audit interne est-elle adaptée à l'entreprise ?.....		0 → 15	0 → 30
h) Les résultats de ces audits sont-ils consignés dans des rapports ou des comptes-rendus ?.....		0 → 10	0 → 20
i) Le tableau de bord de l'entreprise utilise-t-il des indicateurs émis et suivis par :			
- des membres de l'encadrement ?.....		0 → 15	0 → 30
- des exécutants ?.....		0 → 15	0 → 30
- des représentants du CHSCT et/ou du comité de SHE ?.....		0 → 15	0 → 30
j) Quelle est la périodicité du suivi des indicateurs ?		0 → 15	0 → 30
k) Les conclusions des revues d'indicateurs sont-elles consignées dans des rapports ?.....		0 → 20	0 → 40
l) A la vue de ces résultats (audits, indicateurs), des actions correctives sont-elles lancées ?		0 → 30	0 → 60
m) La réalisation et l'efficacité de ces actions sont-elles contrôlées et évaluées ?.....		0 → 30	0 → 60
n) Les responsabilités de réalisation de ces actions correctives sont-elles clairement définies et communiquées aux personnes chargées de les appliquer ?		0 → 30	0 → 60
o) Les résultats (audits, indicateurs) et les actions correctives qui en découlent sont-ils enregistrés et commentés ?.....		0 → 20	0 → 40
p) Les résultats sont-ils pris en compte dans la mise en place et la révision des plans annuels SHE ?		0 → 30	0 → 60
q) Les résultats sont-ils portés à la connaissance et communiqués :			
- aux intéressés au sein de l'entreprise ?		0 → 20	0 → 40
- à l'entreprise utilisatrice ?		0 → 20	0 → 40
r) Le plan annuel permet-il une amélioration continue du système SHE ?		0 → 35	0 → 70
s) Les résultats obtenus (positifs ou négatifs) par rapport aux objectifs et au plan SHE apparaissent-ils dans le bilan SHE de l'entreprise ?.....		0 → 30	0 → 60
TOTAL		510	1025
TOTAL GENERAL		3400	4100